

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02845 Numéro SIREN : 799 531 322 Nom ou dénomination : 37 EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt 22629

22629

24 AOUT 2022

DEPOT GREFFE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARL 37 EXPRESS

91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY

Siret : 79953132200029

37 EXPRESS
91-101 rue Henri Gautier
93000 Bobigny
Tél : 01 42 21 37 37
Siret : 799 531 322 00060

Certifie conforme
à l'original

SAS AMA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

5 Rue de Nemours 92400 COURBEVOIE

Tél : 01 49 05 04 20

Fax : 01 49 05 04 26

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 9 5 3 1 3 2 2 0 0 0 2 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	279 675	AG	88 332	191 342
		Fonds commercial (1)	AH	243 000	AI	8 000	235 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	29 344	AQ	2 281	27 063
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	65 280	AS	21 192	44 088
		Autres immobilisations corporelles	AT	411 989	AU	244 177	167 811
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	130 000	CV	30 000	100 000
		Créances rattachées à des participations	BB	283 402	BC		283 402
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	178 116	BI		178 116
TOTAL (II)		BJ	1 620 809	BK	393 984	1 226 825	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 405 947	BU		1 405 947
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 305 550	BY	45 578	1 259 972
		Autres créances (3)	BZ	600 361	CA		600 361
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..)	CD	205	CE		205
Disponibilités		CF	1 751 795	CG		1 751 795	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	47 150	CI		47 150	
	TOTAL (III)	CJ	5 111 010	CK	45 578	5 065 432	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 731 820	1A	439 562	6 292 257	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		235 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	872 678	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(57 813)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	825 865	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	49 701	
	TOTAL (III)			DR	49 701	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 116 732	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	877 497	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	464 867	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 492 426	
	Dettes fiscales et sociales			DY	266 753	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	198 412	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	5 416 690		
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 292 257		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 207 925
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	8 723	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 37 EXPRESS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	16 404 284	FB	630 618	FC	17 034 903	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	4 027 455	FH	5 619 036	FI	9 646 492	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 431 740	FK	6 249 655	FL	26 681 395	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	106 649	
	Autres produits (1) (11)					FQ	538	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 788 583
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 653 947	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(79 290)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	208 548	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 750 136	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	83 594	
	Salaires et traitements*					FY	757 368	
	Charges sociales (10)					FZ	143 340	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	135 566
							GB	8 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	45 578
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	49 701	
	Autres charges (12)					GE	33 764	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 790 258
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 675)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 275	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	30 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	33 278	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	30 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 085	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	50 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 807)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(18 482)	

Désignation de l'entreprise		SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	25 298	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	110 567	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	135 866	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	72 854	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	102 342	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	175 197	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(39 331)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	26 957 727	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	27 015 541	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(57 813)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	13 836
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	86
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SARL 37 EXPRESS

Cegid Group

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 6 292 258 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 57 814 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000			243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 675			279 675
Immobilisations incorporelles	522 675			522 675
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		29 345		29 345
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 849	28 432		65 281
- Installations générales, agencements aménagements divers	60 099	12 364	2 000	70 463
- Matériel de transport	294 199	122 636	128 928	287 907
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 460	8 160		53 619
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	436 606	200 936	130 928	506 615
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	410 127	3 276		413 403
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	199 481	3 636	25 000	178 117
Immobilisations financières	609 608	6 912	25 000	591 520
ACTIF IMMOBILISE	1 568 889	207 848	155 928	1 620 810

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		200 936	6 912	207 848
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		200 936	6 912	207 848
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		130 928	25 000	155 928
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		130 928	25 000	155 928

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2021

Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Dépréciation du fonds commercial : 8 000 euros

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	-73 138	10,00	-105 202
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 178	11,11	-172

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
	80 000	80 000	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	50 000	20 000			
- Autres participations étrangères					

La société HDF Beauty n'a pas clôturé ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 557	48 776		88 332
Immobilisations incorporelles	39 557	48 776		88 332
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		2 282		2 282
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 731	14 462		21 193
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 774	12 318	2 000	35 092
- Matériel de transport	155 188	48 355	32 576	170 967
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 745	9 374		38 119
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	215 437	86 791	34 576	267 652
ACTIF IMMOBILISE	254 994	135 567	34 576	355 984

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 414 583 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	283 403		283 403
Prêts			
Autres	178 117		178 117
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 305 551	1 305 551	
Autres	600 362	600 362	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	47 151	47 151	
Total	2 414 583	1 953 063	461 520

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	13 403
Clients - factures à établir	832 623
Fournisseurs - RRR à obtenir	152 787
Total	998 813

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 702	49 702	49 702		49 702
Total	49 702	49 702	49 702		49 702
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		49 702	49 702		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 951 823 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 724	8 724		
- à plus de 1 an à l'origine	2 108 009	364 112	1 743 897	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	527 485	527 485		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 492 427	1 492 427		
Dettes fiscales et sociales	266 754	266 754		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	548 424	548 424		
Produits constatés d'avance				
Total	4 951 823	3 207 925	1 743 897	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 73 534

(**) Dont envers les associés 350 012

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	161 351
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	1 158
Banque - Intérêts courus à payer	6 066
Dettes provis. pr congés à payer	51 685
Charges sociales s/congés à payer	8 916
Etat - autres charges à payer	20 349
Taxe d apprentissage CAP	665
Formation continue CAP	14 787
Clients - RRR à accorder	9 364
Divers - charges à payer	12 710
Total	287 050

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	47 151		
Total	47 151		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 6 292 258 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 57 814 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 940 104	5 283 445	9 223 549
Ventes de marchandises	16 404 285	630 619	17 034 903
Produits des activités annexes	87 352	335 591	422 943
TOTAL	20 431 740	6 249 655	26 681 395

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 19 875 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	3 276	3 265
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	
Reprises sur provisions et transferts de charge	30 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	33 279	3 265
Dotations financières aux amortissements et provisions	30 000	30 000
Intérêts et charges assimilées	20 086	11 279
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	50 086	41 279
Résultat financier	-16 807	-38 014

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantage en nature véhicule	4 632	
Régularisations de charges	9 204	
TOTAL	13 836	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 299	59 393
Produits exceptionnels sur opérations en capital	110 567	11 043
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	135 866	70 436
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72 855	119 457
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	102 342	30 060
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		651
Total des charges exceptionnelles	175 197	150 168
Résultat exceptionnel	39 331	79 732

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 317	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69 538	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	96 352	
Autres charges	5 991	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 299
Produits des cessions d'éléments d'actif		109 490
Autres produits		1 077
TOTAL	175 197	135 866

Les charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent à des indemnisations de colis perdus et aux

 Notes sur le compte de résultat

remboursements d'assurance.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 36 personnes.

La société est de création récente, et les embauches ont eu lieu depuis peu ce qui conduit à constater que les engagements pour la retraite ne sont pas significatifs.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 631 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	47 151		
Total	47 151		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	-73 138	10,00	-105 202
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-6 178	11,11	-172

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	80 000	80 000	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	50 000	20 000			
- Autres participations étrangères					

La société HDF Beauty n'a pas clôturé ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Michael SARFATI
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris
53, Avenue Parmentier
75011 PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €
Siège social : 91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY
799 531 322 RCS BOBIGNY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 37 EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

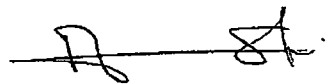
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2022
Michaël SARFATI



Commissaire aux Comptes
Compagnie de Paris

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	279 675	88 332	191 343	240 119
Fonds commercial	243 000	8 000	235 000	243 000
Immobilisations corporelles				
Constructions	29 345	2 282	27 063	
Installations techniques, matériel et outillage	65 281	21 193	44 088	30 118
Autres immobilisations corporelles	411 989	244 178	167 811	191 051
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	413 403	30 000	383 403	380 127
Autres immobilisations financières	178 117		178 117	199 481
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 620 810	393 984	1 226 825	1 283 895
Stocks				
Marchandises	1 405 947		1 405 947	1 326 657
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 305 551	45 579	1 259 972	820 802
Fournisseurs débiteurs	152 787		152 787	60
Etat, Impôts sur les bénéfices	66 087		66 087	66 173
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	351 466		351 466	375 501
Autres créances	30 022		30 022	19 296
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				38 434
Valeurs mobilières de placement	205		205	205
Disponibilités	1 751 795		1 751 795	2 177 355
Charges constatées d'avance	47 151		47 151	37 031
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 111 011	45 579	5 065 432	4 861 514
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 731 821	439 563	6 292 258	6 145 409

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	872 679	864 909
Résultat de l'exercice	-57 814	7 770
TOTAL CAPITAUX PROPRES	825 865	883 679
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	49 702	49 702
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702
<i>Emprunts</i>	<i>2 108 009</i>	<i>2 180 501</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>8 724</i>	<i>5 499</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 116 733	2 185 999
Emprunts et dettes financières diverses	527 485	485 955
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	350 012	700 637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	464 868	207 008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 492 427	1 270 561
<i>Personnel</i>	<i>58 471</i>	<i>112 652</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>76 550</i>	<i>96 680</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>92 552</i>	<i>40 368</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>39 180</i>	<i>14 436</i>
Dettes fiscales et sociales	266 754	264 136
Autres dettes	198 412	96 492
Produits constatés d'avance		1 240
TOTAL DETTES	5 416 691	5 212 028
TOTAL PASSIF	6 292 258	6 145 409

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	17 034 903	63,85	15 687 738	62,57	1 347 165	8,59
Production vendue	9 646 492	36,15	9 384 906	37,43	261 586	2,79
Autres produits	107 188	0,40	143 341	0,57	-36 153	-25,22
Total	26 788 583	100,40	25 215 985	100,57	1 572 598	6,24
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	15 653 948	58,67	14 124 948	56,34	1 529 000	10,82
Variation de stock (m/ses)	-79 290	-0,30	181 797	0,73	-261 087	-143,61
Achats de m.p & aut.approv.	208 549	0,78	153 097	0,61	55 452	36,22
Autres achats & charges externes	9 750 137	36,54	9 596 869	38,28	153 268	1,60
Total	25 533 343	95,70	24 056 711	95,95	1 476 633	6,14
MARGE SUR M/SES & MAT	1 255 240	4,70	1 159 275	4,62	95 966	8,28
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	83 594	0,31	43 936	0,18	39 658	90,26
Salaires et Traitements	757 368	2,84	591 186	2,36	166 183	28,11
Charges sociales	143 341	0,54	87 360	0,35	55 980	64,08
Amortissements et provisions	238 847	0,90	217 547	0,87	21 300	9,79
Autres charges	33 765	0,13	65 685	0,26	-31 920	-48,60
Total	1 256 915	4,71	1 005 714	4,01	251 201	24,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 675	-0,01	153 560	0,61	-155 236	-101,09
Produits financiers	33 279	0,12	3 265	0,01	30 013	919,18
Charges financières	50 086	0,19	41 279	0,16	8 807	21,33
Résultat financier	-16 807	-0,06	-38 014	-0,15	21 207	-55,79
RESULTAT COURANT	-18 482	-0,07	115 547	0,46	-134 029	-116,00
Produits exceptionnels	135 866	0,51	70 436	0,28	65 430	92,89
Charges exceptionnelles	175 197	0,66	150 168	0,60	25 029	16,67
Résultat exceptionnel	-39 331	-0,15	-79 732	-0,32	40 401	-50,67
Impôts sur les bénéfices			28 045	0,11	-28 045	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-57 814	-0,22	7 770	0,03	-65 583	-844,08

37 EXPRESS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 57 813.55 €, de la manière suivante :

- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de	872 678.76 €
- un déficit de	-57 813.55 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	814 865.21 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

A large, stylized handwritten signature, possibly 'JF', followed by the initials 'CF'.

37 EXPRESS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Concessions, brevets, licences, logiciels	191 343	240 119	-20.31
Fonds commercial	235 000	243 000	-3.29
Total des immobilisations incorporelles	426 343	483 119	-11.75
Constructions	27 063		100.00
Installations techniques, matériel et outillage industriel	44 088	30 118	46.38
Autres immobilisations corporelles	167 811	191 051	-12.16
Total des immobilisations corporelles	238 963	221 169	8.05

Autres participations	100 000	100 000	0.00
Créances rattachées aux participations	283 403	280 127	1.17
Autres immobilisations financières	178 117	199 481	-10.71
Total des immobilisations financières	561 520	579 608	-3.12
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 226 825	1 283 895	-4.45
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	1 405 947	1 326 657	5.98
Avances et acomptes sur commandes		38 434	-100.00
Clients et comptes rattachés	1 259 972	820 802	53.51
Autres créances	600 362	461 029	30.22
Créances	1 860 334	1 281 831	45.13
Valeurs mobilières de placements	205	205	0.00
Disponibilités	1 751 795	2 177 355	-19.54
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	1 752 001	2 177 560	-19.54
Charges constatées d'avance	47 151	37 031	27.33
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 065 432	4 861 514	4.19
TOTAL ACTIF	6 292 258	6 145 409	2.39
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10 000	10 000	0.00
Réserve légale	1 000	1 000	0.00
Report à nouveau	872 679	864 909	0.90
RESULTAT DE L'EXERCICE	-57 814	7 770	NS
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	825 865	883 679	-6.54
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges	49 702	49 702	0.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	49 702	0.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	2 116 733	2 185 999	-3.17
Emprunts et dettes financières diverses	877 497	1 186 592	-26.05
Avances et acomptes reçus	464 868	207 008	124.57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 492 427	1 270 561	17.46
Dettes fiscales et sociales	266 754	264 136	0.99
Autres dettes	198 412	96 492	105.63
Produits constatés d'avance		1 240	-100.00
TOTAL DETTES	5 416 691	5 212 028	3.93
TOTAL PASSIF	6 292 258	6 145 409	2.39

uf

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	26 681 395	25 072 644	6.42
Coût des achats et charges externes	25 533 343	24 056 711	6.14
VALEUR AJOUTEE	1 148 052	1 015 934	13.00
Impôts, taxes et versements assimilés	83 594	43 936	90.26
Charges de personnel	900 709	678 546	32.74
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	163 749	293 451	-44.20
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	106 649	143 262	-25.56
Autres produits	539	79	584.56
Dotations aux amortissements et provisions	238 847	217 547	9.79
Autres charges	33 765	65 685	-48.60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 675	153 560	-101.09
Résultat financier	-16 807	-38 014	55.79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-18 482	115 547	-116.00
Résultat exceptionnel	-39 331	-79 732	50.67
Impôt sur les bénéfices		28 045	-100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	-57 814	7 770	NS

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 26 681 395 € contre 25 072 644 € pour l'exercice précédent, enregistrant ainsi une progression de 6.42 %.

En parallèle, le total des charges d'exploitation ressort à 26 790 258 €, après des dotations aux provisions et aux amortissements pour 238 847 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 678 546 € à 900 709 €, soit une progression de 32.74 %.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire à -1 675 € contre un bénéfice de 153 560 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de -16 807 €, contre -38 014 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -18 482 €, contre 115 547 € au 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -39 331 €, contre -79 732 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -57 814 €.

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4).

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D. 441 I. - 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner				231		Ne pas renseigner				92	
Montant total HT des factures concernées		680 K€	238 K€		472 K€	1390 K€		43 K€	23 K€	11 K€	326 K€	403 K€	
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		2.65	0.93		1.84	5.42	Ne pas renseigner						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner							0.16	0.09	0.04	1.22	1.51	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice
(tableau prévu au II de l'article D.441-4)

Le nombre des opérations et le système informatique en place ne permettent pas de faire ressortir ces informations.

Nous avons mis en place des procédures nécessaires afin que les délais de paiement des fournisseurs soient respectés. Ainsi le montant total des factures de l'exercice réglées hors délais reste peu significatif.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 23 mai 2022.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Liste des succursales ou établissements secondaires

Liste des établissements secondaires :

- 799 531 322 00045 : 61, rue de Turbigo – 75003 PARIS ;
- 799 531 322 00086 : 82, rue de la Victoire – 75009 PARIS ;
- 799 531 322 00110 : 1, rue Caillaux – 75013 PARIS ;
- 799 531 322 00094 : 43-45, rue de la Haie Coq – 93300 AUBERVILLIERS.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Rappel des participations existantes

Société	% détention	Valeur d'entrée	Chiffre d'affaires	Résultat	Capital	Capitaux propres
HDFBeauty	10.00	10 000 €	Non connu	Non connu	100 000 €	Non connu
Silkpay	1.734	50 000 €	232 969 €	-133 554 €	734 573 €	900 933 €
37 Wine	10.00	20 000 €	439 277 €	-105 140 €	200 000 €	126 862 €
UTO	11.11	50 000 €	119 726 €	-172 €	76 500 €	70 322 €

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 57 813.55 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créiteur de	872 678.76 €
- un déficit de	-57 813.55 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à	814 865.21 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 7 975 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



FL INVESTMENT
SARL au capital de 1.579.500€
43 rue du Caire - 75002 PARIS
Tél: 06 60 79 58 31
Siret: 908 815 434 00018

37 EXPRESS

société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier - BOBIGNY (Seine Saint Denis)

799531322 RCS BOBIGNY

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS (en euros)	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
1. <u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	100	0	0	0	0
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
d) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
2 - <u>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	26 681 395	25 072 644	28 002 898	17 159 425	19 512 679
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	88 221	187 048	0	0	0
c) Impôt sur les bénéfices	0	28 045	130 164	131 852	85 840
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-57 814	7 770	346 410	312 814	664 139
f) Résultat distribué	0	0	0	0	0
3 - <u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	882.21	0.00	0.00	0.00	0.00
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-578.14	0.00	0.00	0.00	0.00
c) Dividende attribué à chaque action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 - <u>PERSONNEL</u>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	36	48	40	35	32
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	757 368	591 186	858 321	783 017	588 164
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	143 341	87 360	138 550	119 541	78 587